



A retenir

Mouche de l'olive : l'insecte est présent et actif avec des intensités variables, notamment en fonction de l'altitude. Le risque de piqûres de ponte est élevé et les conditions climatiques sont encore favorables à son activité.

Les relevés de captures de la mouche de l'olive du réseau Corse sont régulièrement actualisés dans la base de données de l'AFIDOL, vous pouvez consulter la carte en allant sur le lien suivant :

<http://www.afidol.org/gestoliveprod> en cochant "Autres pièges".

SOMMAIRE

A retenir
Stade phénologique
Mouche de l'olive
Œil de Paon
Prévision météo
Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CA2B
Structures partenaires :
AREFLEC, InterBio Corse,
exploitants observateurs

Directeur de publication :
Joseph COLOMBANI
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.cra-corse.fr/>
Crédit photo : CA2B

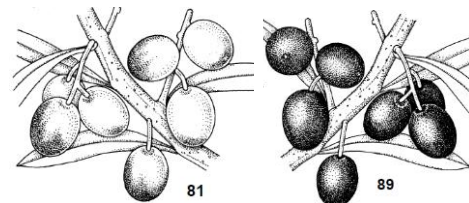
ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture, avec l'appui
financier de l'Office National
de l'Eau et des Milieux
Aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour
pollutions diffuses attribués
au financement du plan
ÉCOPHYTO

• Stades phénologiques

Zones proches du littoral (0-150 mètres) et variétés précoces
⇒ Compter un décalage de 7 à 10 jours pour les zones plus en altitude.

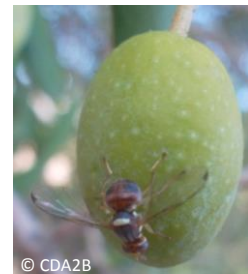
Les olives sont au stade de la maturation ; d'après l'échelle BBCH des stades phénologiques de l'Olivier (Sanz-Cortés et *al.*, 2002) : la coloration des fruits est en cours (codes 81 à 89 selon les variétés).



• Mouche de l'olive – *Bactrocera oleae*

Le nombre de mouches capturées est relativement constant depuis le mois d'août : les vols successifs s'échelonnent sans réelle diminution des populations entre les générations. L'intensité des vols est toutefois variable en fonction des vergers, de leur altitude et de leur conduite.

Des piqûres de ponte sont également observées sur l'ensemble des vergers et les parcelles non traitées connaissent d'importants dégâts : 100% d'olives avec au moins une piqûre et des chutes prématurées liées au développement larvaire dans le fruit.



Femelle de *B. oleae*
en train de pondre

Observations : les taux de captures sont importants en général à cette saison.

Seuils de nuisibilité : une moyenne de 3 à 5 mouches capturées (pièges alimentaires) tous les 4-5 jours soit 1 mouche par jour.

Seuil de tolérance des dégâts pour les olives destinées à l'huile : 10% de fruits avec des trous de sortie à la récolte.

Zone < 150 mètres d'altitude :

Sur l'ensemble du réseau de parcelles de références on a observé une brève diminution des captures au début du mois. Depuis le 03 octobre, les populations sont à nouveau en nette augmentation :

- Dans les **parcelles ayant appliqué les préconisations de traitements phytosanitaires** le taux de capture est moyen à faible, il se situe en dessous de 2 mouches en moyenne par jour ;
- Sur les **parcelles non traitées** la moyenne des captures dépasse les 20 mouches par jour.

Évaluation du risque de dégâts (piqûres de ponte et développement larvaire) : moyen à élevé dans les deux cas car le seuil de nuisibilité est dépassé et les températures sont favorables à l'insecte.

Zone ≥ 300 mètres d'altitude :

Dans le verger de référence de **Zilia** on compte une moyenne de 3 mouches par jour.

A **Ocana** le nombre de captures dépasse les 2 mouches en moyenne par jour.

Evaluation du risque de dégâts (piqûres de ponte et développement larvaire) : **moyen à faible** car le seuil de nuisibilité est atteint ou dépassé mais les températures minimales sont peu favorable à l'activité biologique de l'insecte.

- **Œil de Paon – *Fusicladium oleagineum* (= *Spilocaea oleaginum*)**

Les taches dues aux contaminations du printemps sont désormais visibles dans les vergers sensibles : les contaminations par le champignon se produisent lors de pluies et le temps nécessaire à l'apparition de la tache après la contamination varie avec la température.

Le champignon se développe avec des températures comprises **entre 11 et 20°C**. **En deçà de 11°C et au-delà de 25°C**, le développement de la maladie est ralenti. Il se manifeste sur la face supérieure des feuilles âgées par des tâches circulaires dont la couleur varie du brun-noirâtre au jaune orangé.



Seuil de nuisibilité : + de 15 % de feuilles malades. Le seuil de tolérance est à 10 % de feuilles présentant les symptômes.

Evaluation du risque : élevé en cas de pluies et si le nombre de feuilles malades est supérieur à 10-15% à variable selon les parcelles et la sensibilité variétale. Le printemps représente un fort risque de contamination, de début mars à fin juin.

Mesures prophylactiques

Parmi les principaux moyens culturaux préventifs, il est conseillé :

- D'éviter de planter dans les bas-fonds humides, maintenir un bon écartement entre les arbres ;
- D'employer les variétés qui se montrent plus résistantes à la maladie ;
- D'aérer les arbres par une taille adéquate ;
- D'améliorer la résistance des oliviers par une fertilisation équilibrée ;
- D'éviter d'employer les engrais azotés qui tendent à rendre les tissus plus minces et moins résistants à la maladie ;
- D'éviter les carences potassiques qui favorisent le développement de la maladie ;
- Dans les parcelles affectées, éliminer si possible les feuilles chutées par leur ramassage et leur incinération.

PREVISION METEO (Source Météo France)

	Mardi 14 octobre	Mercredi 15 octobre	Jeudi 16 octobre	Vendredi 17 oct	Samedi 18 oct	Dimanche 19 sept	Lundi 20 octobre	Mardi 21 octobre
Haute Corse								
		Retour des éclaircies	Temps agréable	Temps assez beau		Temps ensoleillé		Pas de changement
Corse du Sud								
	Temps incertain	alternance d'éclaircies et de passages nuageux		Quelques nuages résiduels vendredi		Beau temps		Beau temps

LIENS UTILES

- En cas de suspicion de **détection d'organismes nuisibles réglementés**, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien ci-dessous. 7
- **Note Nationale Ambroisie** : L'ambroisie est susceptible d'être observée en Corse. Chaque année, quelques échappées ponctuelles de l'espèce sont signalées au Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC) qui maintient une veille active au niveau régional sur les espèces invasives. En cas de présence effective de l'espèce, les plants sont immédiatement détruits par le CBNC qui maintient alors une surveillance de la zone durant les années suivantes.
La dernière observation de l'espèce remonte au printemps dernier et la totalité des individus a été arraché. Si vous possédez des informations sur la présence avérée de l'espèce, contacter Y. Petit au CBNC au 04 95 34 55 64 - petit@oec.fr.

Organisme Nuisible Réglementé

Alerte concernant la bactérie *Xylella fastidiosa*, pathogène responsable de la maladie de Pierce. En octobre 2013, dans la région des Pouilles en Italie, des foyers ont été détectés sur **oliviers**, lauriers roses, amandiers et chênes, provoquant un dessèchement du feuillage et un déclin rapide du végétal.

En cas de suspicion, prévenir la DDCSPP (Haute-Corse : 04 95 58 50 50 / 04 95 58 51 32 - Corse du sud : 04 95 50 39 40 / 04 95 50 50 17) ou la FREDON (04 95 26 68 81), organisme délégué par la DRAAF pour l'épidémiologie des Organismes Nuisibles Réglementés des végétaux.

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, cliquez sur le lien ci-dessous.

http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.